

**Unité départementale
de l'architecture et du patrimoine
de l'Isère**

Grenoble, le 24/09/2025

Affaire suivie par :
Margaux TURC DELAHAYE
Ingénieure du patrimoine
margaux.turc@culture.gouv.fr

Objet : Avis avant enquête publique du projet de
périmètre délimité des abords (PDA) du Monument
Historique Inscrit.

Monsieur le Maire,

Par saisie de la DDT concernant la révision du PLU de votre commune, j'ai pris connaissance du projet de PDA pour le château de la Poype de Serrières inscrit au titre des Monuments historiques par arrêté du 18 mai 1992.

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de votre commune arrêté en date du 24 juin 2025, ce projet de PDA a fait l'objet d'un avis favorable du conseil municipal lors de la délibération du 18 septembre 2025.

Conformément à la procédure précisée dans les articles L.621-30 et R.621-92 et suivants du code du patrimoine, je vous fais part de mon **avis favorable** sur ce projet.

En application de l'article R.621-93 du code du patrimoine, le projet de PDA sera soumis à enquête publique unique sur le projet de PLU et de PDA incluant la consultation des propriétaires ou de l'affectataire domanial du monument historique par le commissaire enquêteur. Le PDA fera l'objet d'un rapport du commissaire enquêteur propre.

Monsieur Eric MOREL
Maire de Trept
1, place de la mairie
38 460 TREPT

La suite de la procédure est précisée dans le document annexe intitulé « Procédure de création ou de modification via procédure document d'urbanisme du Ministère de la culture ».

Mes services sont à votre disposition pour vous accompagner sur les prochaines étapes de la procédure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'architecte des bâtiments de France,
cheffe de l'unité départementale
de l'architecture et du patrimoine de l'Isère

Marie DASTARAC



copie :

- préfet de Région
- préfet de département
- DDT : SANO
- DRAC : PAP

PJ :

- rapport et cartographie PDA
- le logigramme de la procédure PDA via modification document d'urbanisme de l'administration centrale du Ministère de la Culture